

0383069E  
ACADEMIE DE GRENOBLE  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CAMILLE COROT  
454 RUE PAUL CLAUDEL  
38510 MORESTEL  
Tel : 0474802891

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 34

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2019

Réuni le : 26/11/2019

Sous la présidence de : Eric Lacroute

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GROUPT ACHATS 38-02 - Avenant n°2 à la convention constitutive n°2017/01 du 19/07/2017 - Le CA autorise la signature de l'avenant avec le GROUPEMENT d'ACHATS 38-02 concernant la modification du montant de la contribution des adhérents.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0